

Bulletin VigiVitiBio-81

n°12 - 16 juin 2020, d'après le BSV n°12



MER 17

	12	0
1		
	22	2

JEU 18

	12	C
1		
	22	2

VEN 19



12 0 0

SAM 20



12

DIM 21



0

0

0

LUN 22



Cette semaine :

- Données météorologiques
- Mildiou
- Black-rot
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Cicadelle verte
- Flavescence dorée
- Mesures agroécologiques
- Divers

Stades phénologiques

La majorité des parcelles sont au stade "grains de pois". Le stade "fermeture de la grappe" est atteint sur Gamay, Chardonnay, Duras et dans les situations les plus précoces de Loin de l'oeil et Syrah.

Par rapport à l'année dernière une avance de trois semaines est toujours observée.

Stade "fermeture de la grappe" Gamay

DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine passée a été arrosée en tout secteur, le cumul se situe entre 24 et 37 mm. Deux épisodes de grêle ont été signalés le 9 juin et dans la nuit du 12 au 13 juin. Les secteurs de Tessonières, St Waast et Senouillac sont les plus impactés et dans une moindre mesure les secteurs de Montans, Peyrole, Gaillac, Cestayrol et Villeneuve sur Vère... La semaine à venir s'annonce plus calme et une hausse des températures est prévue pour la semaine prochaine.

MILDIOU

Analyse de risque

Observations:

Il n'y a pas d'évolution significative des symptômes dans les témoins non traités. Une petite progression des symptômes sur grappes est signalée sur les parcelles de référence.

Au vignoble les symptômes sont toujours présents, ils restent sporadiques sur grappes. La situation est globalement bien maitrisée.

Modélisation:

La semaine passée a été arrosée, la pression exercée par le mildiou repart à la hausse en tous secteurs.

contaminations épidémiques modélisées le 8 et 11-12 juin sur les secteurs du Verdier, Cestayrols, Gaillac, Cunac et le 9 juin sur le secteur de Cunac uniquement. Sur les secteurs de Sénouillac et Rabastens les pluies ont été insuffisantes pour engendrer des contaminations. Des nouvelles contaminations épidémiques sont possibles à partir d'un cumul de 3mm en tous secteurs.

Les taches issues des contaminations du 4 au 12 juin devraient être visibles en début de semaine et tout au long de la semaine.



Préconisations

Un risque de contamination est possible dès 3mm. Attention sur les parcelles avec présence de taches, des repiquages sont possibles, lors des rosées matinales. Intervenez avant les pluies, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

* Bouillie bordelaise RSR Disperss (5 applications max), Frégate SC (5 applications max), Héliocuivre (5 applications max), Cuproxat SC (5 applications max), Kocide 35 DF (6 applications max), Champ Flo Ampli (12 applications max), Copernité History WG (5 applications max), sont des spécialités à base de cuivre.

La dose de cuivre métal à prévoir : *300g/ha

Sur taches déclarées

*Limocide, Prev-Am, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha, (6 applications max). Ne pas dépasser 0,8% biocontrôle

<u>Alternatives</u>
*Romeo, cerevisane, 0,25kg/ha + contact (10 applications max)

*Bastid, Cos Oga, 2L/ha + contact (8 applications

Misé en oeuvre de la prophylaxiie.

A retenir

Un risque de contamination est possible dès 3 mm

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Aucune évolution des symptômes n'est signalée, ni dans les témoins non traités ni au vignoble. Globalement la situation est bien contrôlée.

Analyse de risque:

La période de sensibilité maximale des grappes se poursuit jusqu'au stade "fermeture de la grappe".

Des contaminations sont en incubation et des symptômes pourraient apparaître dans les prochains jours.

Des contaminations sont possibles jusqu'au stade "fermeture de la grappe". Attention, soyez vigilants en présence de symptômes sur feuilles. Intervenez avant les pluies sur toutes les parcelles.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

<u>Alternatives</u>

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.



Black-rot, symptôme en coup de fusil

A retenir

Des contaminations sont possibles jusqu'à "fermeture de la grappe".

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Des symptômes sur grappes sont encore signalés sur les témoins non traité, (Mauzac, Gamay, Merlot) et aussi au vignoble sur des parcelles sensibles.

Stade de sensibilité: La période de sensibilité est maximale jusqu'au stade "fermeture de la grappe".



Préconisations

Au stade "fermeture complète", la protection peut être stoppée sur les parcelles saines. En présence de symptômes, restez vigilants, protegez jusqu'à la véraison.

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

<u> Alternative</u>

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protégez les parcelles jusqu'au stade "fermeture de la grappe".

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

<u>Observations</u>

En secteurs précoces, le vol de G2 se poursuit et les première pontes ont été observées ce début de semaine. En secteurs tardifs, aucun piègeage n'est signalé pour le moment.

Eulia: Le vol se poursuit, le niveau des captures peut être élevé, il atteint 54 papillons sur le secteur de Gaillac.

Analyse de risque
Le nombre de glomérules relevés en G1, indique une forte pression eudemis sur certains secteurs. Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences



Oeuf de vers de la grappe

(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 inflorescences avec au moins un glomérule pour 100 inflorescences).

Préconisations

Soyez vigilants en G2 sur les parcelles où le comptage des glomérules indique un dépassement de seuil.

<u>Début des éclosions (tête noire)</u>: A positionner début de semaine prochaine, en secteurs précoces.

*Success 4, Musdo 4, spinosad, 0,1 L/ha (2 applications max)

*Delfin, bacillus thuringiensis 0,75kg/ha (6 applications max)

* Dipel DF, bacillus thuringiensis ssp.kurstaki, 1kg/ha (6 applications max)

En secteurs tardifs, en l'absence de piégeages, aucune préconisation ne peut être donnée cette semaine.

Pensez à relever les pièges.

<u>Alternatives</u>

confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Relever les pièges..

CICADELLE VERTE

Analyse du risque

Des larves et des adultes sont observées au vignoble, les populations sont en baisse en raison des traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée. Les premieres grillures sont signalées sur Gamay, Fer servadou, Syrah.

Analyse de risque: La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires.

Larve de cicadelle verte



Préconisations

Aucune intervention n'est à envisager sur la population printanière, on attend les générations estivales. Les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée ont un effet secondaire sur ce ravageur.

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dés l'apparition des premières larves. *Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4

applications max)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

A retenir

Surveillez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Des larves L2 et L3 sont observées au vignoble, elles se trouvent préférentiellement sur les pampres.



Larve de cicadelle de la Favescence dorée

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. Le T1 est terminé et le T2 doit être réalisé 10 jours après.

En pression normale, faire deux traitements: à ce jour le T2 est à réaliser du 11 au 25 juin.

En forte pression, faire 3 traitements: le T1 et le T2 sont terminés et le T3 doit être fait du 11 juin au 25 juin. Les parcelles les plus à risque sont celles avec présence de pieds contaminés lors de la prospection 2019, les parcelles situées dans l'environnement proche de friches

de vigne et celles à proximité de foyers détectés. Les communes avec un foyer détecté lors de la prospection 2019 sont : Campagnac, Itzac, Vieux et Lisle

*Pyrévert, pyréthrines (naturelles), 1,5L/ha (3 applications max), ZNT 50m

Attention: Il faut épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

A retenir

La période de traitement est en cours.

MESURES AGRO-ECOLOGIQUES

DéciTrait; un outil pour réduire la quantité de fongicide.

C'est un outil d'Aide à la Décision développé par l'IFV qui intègre les principaux paramètres à prendre en compte pour optimiser la protection de la vigne vis-à-vis du mildiou, de l'oïdium, du black-rot et du botrytis. Accessible sur internet, il permet de réduire l'utilisation des fongicides (nombre de traitements et doses appliquées) tout en minimisant les risques.

Fonctionnement

L'outil est disponible en ligne. Il faut être abonné pour accéder au module DéciTrait, le coût est de 500€ par an

https://decitrait.vignevin-epicure.com/login

DéciTrait intègre automatiquement les différentes informations (données météorologiques, modèles épidémiques, observations terrain...), les compile et vous donne une stratégie de traitement personalisée à la parcelle.

Les données fournies par DéciTrait:

- Il récupère automatiquement des données météorologiques localisées et des prévisions. Les données météorologiques passées et prévisionnelles nécessaires au bon fonctionnement de DéciTrait proviennent de Météo France (données radar). Elles peuvent également provenir de votre station météo connectée dans la mesure où elles sont compatibles.
- Il permet un accés automatique aux données délivrées par les modèles épidémiques (risques et contaminations).
- Il indique la date du prochain traitement, DéciTrait indique les jours où une protection doit être effective.
- En conventionnel, il fournit la dose de produit à utiliser calculée au moyen de la méthode Optidose®. En viticulture biologique, la quantité de cuivre métal à appliquer.
- Il expertise la rémanence des produits, Décitrait indique si la vigne est toujours protégée en fonction du type de produit utilisé, des conditions météorologiques, de l'état sanitaire, du stade phénologique.
- Il donne un accès à une base de données complète sur les produits phytosanitaires (dose, ZNT, DRE...), fournie par l'Index Acta. C'est un outil d'aide au respect de la règlementation.
- DéciTrait est un outil de traçabilité qui donne la possibilité au moyen d'export Excel d'établir le calendrier de traitement, de créer un bilan de campagne (nombre de passages, calcul des IFT, quantité de cuivre métal appliquée) et de faire des graphiques.

Utilisation:

Il faut choisir la source des données météorologiques que vous souhaitez utiliser (ex: Météo France). Ensuite, sont créées les parcelles de l'exploitation (Ecran1). Il est nécessaire de géolocaliser chaque parcelle et de compléter les informations demandées (date de récolte prévue, type de conduite, les distances de plantation et la sensibilité au mildiou et à l'oïdium). Les informations concernant l'OAD Botrytis ne sont pas indispensables.

Ecran 1



Ecran 2: En cliquant sur l'onglet « Mes parcelles » (1), cela permet d'afficher la liste des parcelles, puis en selectionnant une parcelle (2), on accède au tableau (cf page suivante).

Ecran 2

Suivi Me	s parcelles	Mes traitements Mon Compte Aide A propos Administration								
Afficher la légende T moy (°C) Pluie (mm) BIO_Tutiac Mildiou		31/03/2020	01/04/2020	02/04/2020	03/04/2020	04/04/2020	05/04/2020	06/04/2020 15.8	07/04/2020 16.5 0.8	
		8.6	11.3	10.8	8.9	10.9	14.1			
		0	0	0	0	0	0	0.4		
										+ ^
	Oïdium									2
	Black-rot									
Blq_BIO	Mildiou									+ ^
	Oidium									2
	Black-rot									

MESURES AGRO-ECOLOGIQUES

Pulse Puls																				Black-
Proper	Mětéo						Mildiou						Oidium							
28050718	100000	Météo France	mesurée	(°C)	(%)		phéno	sanitaire Feuillage (Mildiou)	sanitaire Grappes (Mildiou)		Mildiou	nécessitant une protection	Protection	sanitaire Feuillage (Oidium)	sanitaire Grappes (Oidium)		Oidium	étre protégé contre		Protection Black-rot
Part		14.4	-	00000	12000					-			DDOG	120						
20000016 74	-																- 15			
25 17 17 17 17 18 18 18 18				20000	AUNE:		- "						120	um -						-
2000001 11.1	-	0.00		2010	-								12 n	ım -			- 6 - 1		9	1
20000101 72	200000000000000000000000000000000000000	11.700		373/8	, ALCOHOL		75.							1						-
2010-2018													2.2 n	im _						-
301302018 20	100000000000000000000000000000000000000	0.750		2586	622520		- 62										0.5			-
31032018		20000		22.000			-							T-						-
1004-2018 0		0300		10,000	20200		- 10				- 22	oui					- 855			
0304-2018 0.5 Météo 14.38 09.20 4				288020	2000000		90													
Display	830503000			Visions.			- 177				0.0		10.51	nm			100			
0404/2018 0.2 passées 12.4 71.29 6 6 3 0 0 0 0 22.4 mm 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0			/létéo																	
00042018 1.4 15.23 02.54 5 3 0 0004 22.4 mm 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0.0000000000000000000000000000000000000	Dc	nnée	S +2.04	60000		100				0.5	oui	18.7 1	nm			- 131			
000042018		pa	ssées	5								oui	22.41	nm _						
0704/2018	20000000	¥		16.6	325,1250		223				620	oui	29.41	nm /_			55			
0804/2018		17 17 1											-							
0004/2019 1.4 1170 88.75 8 8 3 0 2 0 0 1104/2018 17.1 10.22 88.42 8 8 3 0 2 2 0 0 1104/2018 0.4 11.53 79.25 8 8 3 0 0 2 2 0 0 1104/2018 0 11.58 80.98 8 8 3 0 0 2 2 0 0 11.58 80.42018 0 11.59 79.42 7 9 0 0 12.48 80.29 7 9 0 12.48 80.29 7 9 0 12.48 80.29 7 9 0 12.48 80.29 7 8 10.42018 0 12.48 80.29 8 10.42018 0 12.48 80.29 8 10.42018 0 12.48 80.29 8 10.42018 0 12.48 80.29 8 10.42018 0 12.48 80.29 8 10.42018 0 12.48 80.29 8 10.42018 0 12.48 80.29 8 10.42018 0 12.48 80.29 8 10.42018 0 12.48 80.29 8 10.42018 0 12.48 80.29 8 10.48 80	7.100.000000	172		270000	10000												- 22			
1004/2018	100000000000000000000000000000000000000																			
1104/2018		37/27										-								
1204/2018 0 11:58 80:68 8 3 0 2 0 11:58 80:48 13:16 76:42 7 3 0 0 2 0 0 14:404/2018 0.3 13:07 58 7 3 0 2 0 0 0 15:04/2018 0.1 12:48 80:29 7 3 0 0 2 0 0 0 15:04/2018 0 12:84 80:29 7 3 0 0 2 0 0 0 15:04/2018 0 12:84 80:29 7 3 0 0 2 0 0 0 0 17:04/2018 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		10000		0.0000000000000000000000000000000000000			100													
1304/2018 18.5 13.16 78.42 7 3 0 2 0 1404/2018 0.3 13.07 88 7 3 0 0 2 0 0 1504/2018 0.1 12.48 80.29 7 3 0 0 2 0 0 1504/2018 0 12.84 80.29 7 3 0 2 0 0 17704/2018 0 14.84 80.29 7 3 0 2 0 0 17704/2018 0 14.85 7 8 3 0 2 0 0 17704/2018 0 17704/																				
1404/2018	200000000000000000000000000000000000000	(4)		1000000	30000		200										100			
15:04/2018				2010100000	2000						-									
1504/2018 0 12.84 80.29 7 3 0 2 0		1133000		203063	77.00		(3)				- 100						- 22			
1704/2018		- 27			220.02						100									
Meteo				14.00	7								-							
Donnees 9 3 0 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0			_ Méte	éo	70															
2004/2018 6 18.95 a1 5 10 3 0 3 0			Donn	ees.	70		- 17										10.			
		pré	OISIV	nnelle	S 87 5		1200										411			
	21/04/2018	0		maria (A)	72.5		10				0					Ä	0			

- Le tableau, indique la pluie mesurée ou prévue par Météo France sur la parcelle. Pour les données prévisionnelles, on peut choisir entre 3 hypothèses climatiques, 1 (très peu pluvieuse), 2 (probable) et 3 (très pluvieuse). Il est conseillé de

travailler avec l'hypothèse 2.

- Dans la colonne "Pluie mesurée", il est possible de modifier la quantité de pluie indiquée par Météo France en cas de désaccord.

- La colonne "Stade phéno", permet de recaler le stade phénologique si le "Stade phéno calculé" n'est pas en adéquation avec la réalité du terrain.

Les deux colonnes "Risque Mildiou" et "Risque oïdium" indiquent le risque calculé par les modèles Potentiel Systèmes sur une Echelle de 1 (risque faible) à 4 (risque élevé). - "FTA Mildiou" et "FTA Oïdium" sont la

Fréquence Théorique d'Attaque des organes calculée par les modèles sur des témoins non traités. Cela permet de repérer les dates (et l'importance) des contaminations simulées par le modèle.

- "Pluie nécessitant une protection mildiou", c'est dans cette colonne qu'apparaîssent en cours de saison des « oui » lorsque DéciTraît jugera nécessaire que la vigne soit protégée lors de ces pluies. Le viticulteur devra mettre en oeuvre une protection avant ces pluies si aucun traitement n'a été réalisé ou si la rémanence du dernier traitement ne permet pas de couvrir cette pluie.

Une fois que le traitement aura été déclaré, il apparaîtra dans la colonne "Protection Mildiou" avec sa rémanence.

Pour l'oïdium, le fonctionnement est identique au mildiou, toutefois dans la colonne « Faut-il être protégé contre l'oïdium », les « oui » qui vont apparaître indiquent une période de protection nécessaire.

Il n'est pas demandé de protéger la vigne de manière continue sur cette période, mais de protéger environ 80 % de cette période en positionnant au mieux les traitements par rapport aux pluies prévues.

- La colonne "Black-rot", indique si les produits mildiou et/ou oïdium ont un effet sur le black-rot.

- La colonne "Botrytis" indique si l'outil considére qu'un traitement est nécessaire.

Pour déclarer ses traitements, il faut utiliser le bouton "accéder au tableau des traitements".

+ Accéder au tableau des traitements

Puis utiliser le bouton "Ajouter un tratement"

+ Ajouter un traitement

Il faut renseigner les informations demandées (date de l'application, hauteur et largeur du feuillage, le niveau de pression du mildiou et de l'oïdium) et sélectionner les parcelles sur lesquelles le traitement sera réalisé.

La dernière étape sera de sélectionner les produits dans la base de donnée (Index Acta) et d'indiquer la dose réalisée. La dose saisie sera la dose homologuée au maximum.

DIVERS

Botrytis: Pas de nouveau symptôme signalé sur le vignoble. Les conditions météorologiques qui s'annoncent semblent défavorables au botrytis. Attention, surveiller les parcelles grêlées.

La période de traitement est en cours, intervenir juste avant la "fermeture de la grappe". Les interventions sont à limiter aux parcelles sensibles et à historique.

Privilégier la prophylaxie: maitrise de la vigueur, aération des grappes, effeuillage et gestion du rique vers de la grappe et oïdium.

L'effeuillage à la nouaison permet de limiter le développement du botrytis, il doit être réalisé côté soleil levant pour éviter les risques de brûlures.



Court noué: Viroses fréquemment signalées au vignoble.

<u>Carences:</u> des symptômes de carence en potasse et chlorose ferrique sont observés sur le vignoble.



Carence en potasse



Chlorose ferrique

<u>Apoplexies:</u> les symptômes sont fréquents sur le vignoble.



Erinose: des boursouflures sur jeunes feuilles sont toujours signalées sur les parcelles.

Prochain bulletin le 23 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement









Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy: http://ephy.anses.fr. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.





La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 , dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs BP 89 – 81003 ÅLBI Cedex Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09 Email : accueil@tarn.chambagri.fr Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL, Marie Laure MURATET v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86 t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03 ml.muratet@tarn.chambagri.fr _ 07.80.56.95.60

